



Communiqué

14.01.2016

« La prostitution et le commerce du sexe doivent interpeller la communauté internationale pour lutter contre les fléaux du proxénétisme, de l'exploitation à des fins sexuelles et de la traite des êtres humains » (13.01.2016)

La ministre de l'Égalité des chances, Lydia Mutsch, a participé le 13 janvier 2016 à la conférence sur la « Prostitution et commerce du sexe : de la réalité à l'action » organisée par le Conseil National des Femmes du Luxembourg. La ministre a d'abord soulevé les crises internationales et les flux migratoires qui en résultent en Europe. Cette population est particulièrement vulnérable et génère des victimes potentielles de la traite. Voilà pourquoi, il importe de lever le sujet sur l'agenda politique de tous les Etats européens. Selon la ministre « *la prostitution et le commerce du sexe doivent interpeller la communauté internationale pour lutter contre les fléaux du proxénétisme, de l'exploitation à des fins sexuelles et de la traite des êtres humains* ».

La ministre a également souligné l'importance d'une analyse approfondie du contexte luxembourgeois de la prostitution, et de ses dérivés, à savoir le proxénétisme et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Il s'agit notamment de se concentrer sur les aspects de la prévention et de l'amélioration de l'encadrement sanitaire et psychosocial et de renforcer la sécurité tant des prostitué(e)s et des professionnels sur le terrain ayant à faire avec ces phénomènes.

Voilà pourquoi, Lydia Mutsch a plaidé pour que le Luxembourg développe son modèle pour encadrer la prostitution et pour intensifier la lutte contre le proxénétisme et le phénomène de la traite des êtres humains, ceci en étroite coopération avec les acteurs, services et institutions concernés. Dans ce contexte, la ministre souligne la collaboration étroite avec le ministère de la Justice en vue de l'élaboration d'un plan d'action national « Prostitution » qui incorpore également des dispositions législatives en la matière.

Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances